

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice- Solidarité

**MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU PLAN**

**ARRETE N°.....MEFP/CAB
PORTANT CREATION DES GROUPES THEMATIQUES AU SECRETARIAT
PERMANENT DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (SP/SRP)**

LE MINISTRE

Vu La Loi Fondamentale ;

Vu La Loi L/2001/029/AN du 31 Décembre 2001 portant principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des services publics ;

Vu Le Décret D/2007 portant attributions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu Le Décret D/2007/0012/PRG/SGG du 26 Février 2007, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu Le Décret D/2007/041/PRG/SGG du 5 Décembre 2007, portant attributions et organisation des Départements ministériels et Secrétariats Généraux ;

Vu Le Décret D/2007/017/PRG/SGG du 28 Mars 2007, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu Les nécessités de service ;

ARRETE :

Article 1 : Sont créés sous l'égide du Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SP/SRP), conformément aux axes stratégiques de la SRP, les quatre Groupes thématiques suivants :

- Groupe thématique « Gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines »

- Groupe thématique « Macroéconomie et Secteurs porteurs de croissance »
- Groupe thématique « Secteurs sociaux »
- Groupe thématique « Suivi et Evaluation »

Article 2 : Le Groupe thématique comprend

- Un Président
- Un Vice-président
- Un Rapporteur
- Des membres

Les Groupes thématiques sont structurés en Commissions de travail, ainsi qu'il suit :

I- GROUPE THEMATIQUE « GOUVERNANCE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET HUMAINES »

- 1.1 Commission Gouvernance
- 1.2 Commission Renforcement des capacités
- 1.3 Commission Décentralisation

II- GROUPE THEMATIQUE « MACROECONOMIE ET SECTEURS PORTEURS DE CROISSANCE »

- 2.1 Commission Macroéconomie
- 2.2 Commission Secteur privé
- 2.3 Commission Développement rural
- 2.4 Commission Infrastructures économiques

III-GROUPE THEMATIQUE « SECTEURS SOCIAUX »

- 3.1 Commission santé
- 3.2 Commission Education/Culture
- 3.3 Commission Protection sociale

IV-GROUPE THEMATIQUE « SUIVI ET EVALUATION »

- 4.1 Commission Suivi de l'exécution
- 4.2 Commission Suivi des indicateurs
- 4.3 Commission Suivi de l'impact

Article 3 : Les Groupes thématiques ont pour mission

- d'animer les réflexions nécessaires au suivi et à l'évaluation des politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté ;
- de suivre et d'analyser l'évolution de la mise en œuvre de la SRP dans les secteurs relevant de leurs compétences et de proposer des approches de solutions pertinentes en vue du développement durable de la Guinée ;
- d'entretenir entre eux, des concertations régulières, pour une cohérence d'ensemble des mécanismes de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la SRP ;

Article 4 : Chaque Groupe thématique se réunit en session ordinaire une (1) fois par mois et en session extraordinaire, chaque fois que c'est nécessaire sur convocation de son Président.

Article 5 : Chaque Groupe thématique soumet au Secrétaire Exécutif de la SRP un rapport trimestriel sur ses activités.

Article 6: Les membres des Groupes thématiques sont nommés par le Secrétaire Exécutif du Secrétariat Permanent de la SRP sur proposition de leurs structures d'origine.

Article 7 : Le Présent Arrêté, qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry le.....2008

Dr Ousmane DORE